

**DELIBERATION N° 88/2025
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE du 01^{er} décembre 2025

Sous la présidence de Monsieur Djamel NEDJAR, Le Maire

Présents : M. NEDJAR, M. BOURÉ, Mme GOMEZ, M. FLORIN, M. DADDA, Mme EL HAJOUÏ, M. MENIRI, Mme TIZNITI, Mme BOCK, M. POËSSEL, M. PROD'HOMME, M. NITOU SAMBA, Mme BOULET, Mme DIALLO, M. OLIVIER, Mme NAZEF, M. BUISINE, M. BIRACH, M. MILLET, M. MAISONNEUVE, M. LAGEDAMON, Mme LE LEPVRIER, M. MAILLARD, M. BOUTRY, M. SAHED, M. PEULVAST.

Excusés et ont donné procuration : Mme MACKOWIAK à Mme EL HAJOUÏ, Mme EL MANANI à M. DADDA, M. RUBANY à M. BOURÉ, Mme CETINKAYA à Mme GOMEZ, Mme UMAKANTHAN à M. FLORIN, Mme DUMOULIN à M. MAISONNEUVE, M. DUPRAT à Mme LE LEPVRIER.

Secrétaire de séance : Mme Sofia NAZEF.

Objet : **Décision Modificative n° 3 – Budget Ville 2025**

Monsieur MÉNIRI informe qu'il y a lieu de procéder, sur le Budget Ville 2025, à un réajustement d'imputations budgétaires sur les sections d'investissement et de fonctionnement selon le tableau joint en annexe.

VU la loi n°83-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, ainsi que les textes subséquents,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1612-11, L.2121-29 et L. 2313-1,

VU la délibération n°24b/2024 adoptant le budget primitif de la commune pour l'exercice 2025,

CONSIDERANT la nécessité d'ajuster les crédits inscrits au budget de l'exercice 2025 pour permettre la bonne exécution du budget,

CONSIDERANT que la décision modificative respecte les principes d'annualité, d'universalité, d'unité de spécialité, d'équilibre et de sincérité,

CONSIDERANT que la présente décision modificative respecte le formalisme du budget primitif comme le prévoit l'instruction M57,

CONSIDERANT le tableau et la maquette annexés à la présente délibération.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur MÉNIRI

Après en avoir délibéré,

DECIDE avec 28 voix pour et 5 voix contre (M. MAISONNEUVE, Mme DUMOULIN, M. DUPRAT, M. LAGEDAMON, Mme LE LEPVRIER) :

ARTICLE UNIQUE : ADOPTE la décision modificative n°3 au budget VILLE de l'exercice 2025 qui s'établit conformément au tableau et à la maquette annexés à la présente délibération.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.



Le Maire,

Djamel NEDJAR

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la Commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Affichée le 09 DEC. 2025

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Decision modificative 3 du Budget VILLE 2025

Date de transmission de l'acte : 09/12/2025

Date de réception de l'accusé de
réception : 09/12/2025

Numéro de l'acte : DELIB-88-2025 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 078-217803352-20251201-DELIB-88-2025-DE

Date de décision : 01/12/2025

Acte transmis par : Francine LIENHARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

DECISION MODIFICATIVE N°3/ BUDGET VILLE 2025

Opération	Chapitre comptable	Nature Analytique	Fonction	Gestionnaire	Libellé	Section	Réel/Odre	Dépenses	Recettes	Observations
FONCTIONNEMENT										
-	042	6811	01	FINANCE	Dotations aux amortissements des immobilisations	F	O	21 676,00		Dotations aux amortissements
-	012	6453	020	DRH	Cotisations aux caisses	F	R	-21 676,00		
-	65	657363	020	FINANCE	Subventions de fonctionnement - CCAS	F	R	89 089,49		Equilibrage chapitre 012 CCAS
-	012	64111	020	DRH	Rémunération principale	F	R	-89 089,49		
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT								0,00	0,00	A L'EQUILIBRE

Opération	Chapitre comptable	Nature Analytique	Fonction	Gestionnaire	Libellé	Section	Réel/Odre	Dépenses	Recettes	Observations
INVESTISSEMENT										
0010	21	21351	281	BATIMENTS	Batiments Publics	I	R	5 067,30		Travaux de remise en conformité des sols de nouvelles pièces pour la cuisine centrale J. Marcé
0019	21	2158	11	PREVENTION	Autres installations, matériel et outillage techniques	I	R	8 915,00		
0019	21	21318	020	BATIMENTS	Autres Batiments publics	I	R	103 000,00		Acompte P3 CRAM
0020	21	2152	845	VOIRIE	Installations de voirie	I	R	21 129,60		Pose d'un panneau à destination des chauffeurs de bus / Mise en place d'abris voyageurs / Fourniture de panneaux tri flash
0020	21	2158	845	VOIRIE	Autres installations, matériel et outillage techniques	I	R	1 314,38		Mise en place d'un portillon - cheminement piéton au niveau de l'allée Condorcet
0020	21	2128	845	VOIRIE	Autres agencements et aménagements	I	R	6 771,60		Les travaux sont sur l'ancienne aire de jeux, rue Camille Desmoulins
0025	21	21318	331	BATIMENTS	Autres Batiments publics	I	R	-21 448,26		
0031	21	21314	312	BATIMENTS	Batiments culturels et sportifs	I	R	-12 033,00		Eglise
0038	21	2152	845	VOIRIE	Installations de voirie	I	R	-15 052,24		Arrêt de bus la source. Mis sur la mauvaise opération
0040	20	2031	020	BATIMENTS	Frais d'étude	I	R	-103 000,00		
0075	21	2188	845	VOIRIE	Autres immobilisations corporelles - Autres	I	R	-3 614,38		Nouveaux jeux à installer école Zulmée Carlu
0077	21	2188	845	VOIRIE	Autres immobilisations corporelles - Autres	I	R	-1 750,00		Nouveaux jeux à installer école Bois aux moines
0078	21	2188	020	COM	Autres immobilisations corporelles - Autres	I	R	21 676,00		Budget participatif
0088	21	2188	845	VOIRIE	Autres immobilisations corporelles - Autres	I	R	-300,00		Nouveaux jeux à installer école Jean macé
0130	21	2188	11	PREVENTION	Autres immobilisations corporelles - Autres	I	R	11 000,00		Installation vidéoprotection
-	040	2805	01	FINANCE	Concessions et droits similaires	I	O		7 000,00	
-	040	28128	01	FINANCE	Autres agencements et aménagements de terrain	I	O		256,00	
-	040	28152	01	FINANCE	Installations de voirie	I	O		970,00	
	040	28158	01	FINANCE	Autres installations, matériel et outillage techniques	I	O		2 750,00	Dotations aux amortissements
	040	28185	01	FINANCE	Matériel de téléphonie	I	O		200,00	
	040	28188	02	FINANCE	Matériel de téléphonie	I	O		10 500,00	
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT								21 676,00	21 676,00	A L'EQUILIBRE